

Association Le Gecko Sauteur

Procès-verbal

Association: Le Gecko Sauteur, case postale 129, 1000 Lausanne 12

Réunion: 31 mai 2011

Durée de la séance: 1h45

Lieu: Café restaurant de la Vallonnette, Vallonnette 24, 1012 Lausanne

Ordre du jour

- 1. Mot et rapport du président
- 2. Démission et élection des nouveaux membres du comité
- 3. Organisation pour l'année 2011
- 4. Rapport financier et budget prévisionnel de l'association, par la trésorière
- 5. Rapport des vérificateurs de compte de l'année 2010
- 6. Modification des statuts de l'association
- 7. Site de l'association
- 8. Propositions et questions diverses
- 9. Levée de l'assemblée

1. Mot du président

M. Noble donne salutations et remerciements aux personnes présentes à cette assemblée générale (ci-après nommée AG), il annonce les personnes excusées et remercie les personnes présentes.

Le procès-verbal 2010 a été rédigé par M. Noble qui en est remercié. Il est approuvé à l'unanimité des personnes présentes. Le Président précise que le comité a décidé de ne pas joindre le dernier PV lors de l'envoi de la convocation, ceci pour des raisons écologiques et économiques. Il est publié, ainsi que les statuts et les membres du comité et vérificateurs des comptes, sur le site internet de l'association et donc disponible en tout temps.

2010 a été une année pleine de changements, notamment l'arrivée de nouvelles ressources au sein du comité, de la vérification des comptes, du secrétariat et du site internet. Elles

sont venues enrichir et étoffer la structure de notre association. La dynamique est nouvelle, positive et prometteuse, il s'en réjouit!

Il en profite pour remercier l'ensemble de ces nouveaux acteurs, il leur en est très reconnaissant pour le travail effectué tout au long de l'année. Chacune et chacun continuant de s'investir avec la disponibilité et l'énergie qu'il souhaite y mettre. Les rôles se précisent et s'affinent, c'est précieux.

M. Noble remercie également les membres de l'association pour la confiance qu'ils nous témoignent depuis de nombreuses années.

Le Président avise que sur le plan financier l'association est enfin sortie des chiffres rouges. Un suivi des cotisations et la reprise de la comptabilité avec sérieux, par la nouvelle secrétaire Mme Caroline Tahenti, en sont les principales raisons. Ceci malgré les difficultés très importantes rencontrées avec l'ancienne secrétaire. Il l'a remercie pour tout le travail effectué.

L'AG en fait de même.

C'est avec joie qu'il annonce que le nouveau site internet de l'association, www.geckosauteur.ch, a enfin été créé fin 2010. Plus d'info au point 7.

Le président informe que personne ne s'est proposé pour le mandat « communication » proposé lors de la dernière AG. Il a donc conçu un flyer mentionnant les activités de l'association. Il se trouve en lien sur le site internet. Il a distribué, lors d'une douzaine de soirées ou week-ends, plus de 5000 exemplaires en format A5 dans les boîtes aux lettres des quartiers de Boissonnet, Grand-Vennes, Chailly, la Sallaz, Boveresses, Praz-Séchaud, Eterpey, Pully et Epalinges, ainsi que dans des commerces, cabinets et institutions. Il remercie Mme Sarah Desplands qui a également pris du temps pour cette distribution.

De plus, pour favoriser une information rapide, il a crée une « Newsletter » concernant les nouvelles de l'association qui sont régulièrement envoyées aux membres. Par contre, une « Newsletter » plus générale est envoyée aux réseaux associatifs et privés au travers d'un imposant mailing d'environ 1'300 adresses.

M. Noble signal que le mandat de Président est passionnant, qu'il assume la charge de travail avec toute la bienveillance possible, mais que cette responsabilité demande énormément d'investissement et de disponibilité, particulièrement avec cette année de transition avec les modifications au sein de l'association. Les rappels téléphoniques aux membres et ex-membres pour factures non payées, la mise en œuvre des nouveaux projets, l'organisation de l'association, le site internet, les contacts avec le réseau demandent beaucoup de temps. Ces investissements lui demandent en moyenne plus de 12 heures par mois. Il rappelle qu'il est, comme les membres du comité, bénévole.

Le président présente le rapport des activités de l'association :

Aikido 1ère année d'existence.

Mardi de 20h15 à 21h45.

Professeur Monsieur Jean-Marie Offner.

2 membres (couple).

M. Offner ne pouvant être présent il transmet au Président les informations ci-après afin qu'elles puissent être communiquées.

M. Offner remercie ses deux élèves, M. et Mme Dufour, qu'il salue au passage. Il relève à juste titre qu'il faut du courage et de la persévérance car il est vrai que l'aïkido demande à l'enseignant et aux pratiquants beaucoup d'humilité et de constance. Quelques personnes sont venues essayer le cours mais n'ont pas donné suite. M. Offner souhaite poursuivre cette activité malgré le peu de personnes.

Le Président informe que M. Offner assume les charges financières liées à cette activité et que par conséquent elle n'engage en rien à l'association. M. Noble confirme qu'il préfère la qualité à la quantité et qu'il espère que quelques personnes joindront ce groupe en 2011.

M. Noble remercie M. Offner pour son investissement.

Stretching 11 ans d'existence.

Jeudi de 19h10 à 19h55.

Professeur Monsieur Alain Noble.

10 membres.

2 repas ont été organisés avec les membres. 1 en été et 1 en hiver. Le repas d'hiver s'organise au restaurant. Par contre pour le souper d'été, il remercie Mme Catherine Chatillon pour nous avoir à nouveau accueillis dans le cadre magnifique de son beau jardin.

Pour la première fois une séance a eu lieu en plein air. Merci à Mme Caroline Beauchemin pour cette très bonne idée.

Judo 19 ans d'existence.

Professeur Monsieur Alain Noble.

3 cours, jeudi de 16h00 à 19h00 selon niveau. Ils réunissent des enfants et des adolescents.

50 membres.

Adhérant à l'AVJ et à l'ASJJ.

Nos judokas ont participé à 5 tournois, ce qui représente 32 judokas avec 131 combats (46 victoires, 19 nuls, 56 défaites) pour $7x1^{er}$, $7x2^{ème}$, $5x3^{ème}$, $5x4^{ème}$, $6x5^{ème}$.

26 passages de ceintures ont eu lieu en 2010. 11 jaunes, 4 oranges, 4 vertes, 5 bleues, 2

marrons.

Nous avons aussi organisé à plusieurs reprises des entraînements collectifs entre 17h00 et 19h00 permettant aux judokas de pratiquer un entraînement plus conséquent, de se mélanger et surtout d'échanger et de partager leurs connaissances entre petits et grands.

Samedi 1^{er} mai a eu lieu, dans notre salle, le 1^{er} tournoi interne de l'association. 39 enfants et jeunes se sont inscrits. Coupe au 1^{er} et médailles pour tous ont récompensé les participants. Merci à notre monitrice Sandra Lecci et aux jeunes pour leur précieuse aide. Une restauration était à disposition organisée et gérée par Mmes Sarah Desplands et Caroline Tahenti, membres de l'association, soutenues par leurs enfants. Un grand remerciement à ces personnes ainsi qu'aux petites mains ayant fourni des pâtisseries.

Comme chaque année, nous avons également organisé la fête de Noël. Elle a eu lieu le 23 décembre et elle a réuni environ 200 personnes. Démonstration de judo et apéro étaient au programme.

Suite à un emploi du temps chargé, M. Noble n'a pas assisté à l'AG de l'Association Vaudoise de Judo, ni à celle de l'Association Suisse de Judo. Il en a délégué la compétence au Président de l'Association Vaudoise de Judo, M. Chavanne François, il l'en remercie.

2. Démission, élection des nouveaux membres du comité

Le président rappel que l'art. 12 des statuts de l'association précise que le comité est composé de 3 membres au minimum et qu'il est élu pour 2 ans.

Comme aucune demande n'a été présentée au préalable ni lors de cette AG, le comité poursuivra sa mission jusqu'à la prochaine AG avec le comité actuel.

Mme Breguet souhaite s'investir au sein de l'association. Comme elle fait partie de plusieurs autres comités et sociétés et qu'elle souhaite éventuellement reprendre des études, proposition lui est faite de collaborer par mandats selon les besoins de l'association.

Cette proposition lui convient très bien.

Le comité, l'AG et le Président la remercie vivement de son implication.

3. Organisation pour l'année 2011

L'association va publier dans le journal « Le Canard » du mois d'août une annonce sur nos prestations. Ce journal paraît 4 fois par année (février, mai, août, novembre) dans les quartiers des Boveresses - Eterpeys - Grangette - Praz-Séchaud. Il est distribué gratuitement à près de 1500 ménages. L'annonce d'un quart de page nous coûte Fr. 80.- pour une insertion. Nous évaluerons l'impact et examinerons la suite à y donner.

Pour information le 2ème tournoi interne est organisé pour le 25 juin 2011. Il aura lieu à la salle de gymnastique d'Epalinges. En effet, nous n'avons pu bénéficier de notre salle cette année. Plus de 88% des judokas se sont inscrits. L'arbitrage sera organisé par les jeunes de l'association. Chaque participant recevra une médaille plus une coupe au 1er. Le « Prix de l'excellence » sera décerné à la combattante et au combattant le plus méritant. Ils recevront également une très belle coupe. La manifestation est offerte par l'association. Une restauration sera à disposition organisée et gérée par Mmes Sarah Desplands et Caroline Tahenti, soutenues par leurs enfants et par Mme Pompéï qui s'est spontanément proposée à les aider.

Le président invite les membres à venir y assister et à les soutenir.

Grâce à Mme Desplands, contact a été pris par M. Noble avec l'Association H-oxygène, association pour le personnel du CHUV-PMU. Cette association propose un catalogue de prestations aux personnes travaillant pour cette entreprise de plus de 250 partenaires de réseau classé par thèmes (enfant, loisirs, beauté, sport, culture, santé etc.). Les partenaires offrent des réductions sur leurs prestations. Notre association propose d'offrir à la conclusion d'une nouvelle inscription un rabais de 50% à faire valoir sur le 1^{er} trimestre d'engagement. Une réponse doit nous être faite par leur comité en date 1 juin 2011. Si cela s'avère positif, dès juin 2011 nous figurerons dans ce catalogue. Le CHUV-PMU avec 8'610 collaborateurs constitue la plus grande entreprise du canton de Vaud.

M. Cali se pose la question du pourquoi faire un rabais et aussi considérable.

Mme Desplands répond que cela fait parti du contrat de prestation demandé par l'association H-oxygène aux associations participant à ce réseau d'offre.

M. Noble précise qu'un rabais de 50% permettra d'encourager davantage de personnes à découvrir nos prestations. Il précise que certaines autres associations offrent des rabais allant de 10% à 30%. Un premier bilan sera fait lors de la séance de comité de fin d'année.

M. Noble souhaite pour 2011 que nous soyons en possession de l'entier des adresses mail de nos membres, adultes et jeunes, dans le but de s'appuyer sur la rapidité de l'information notamment au travers de la « Newsletter », favoriser notre mission écologique et profiter d'une économie financière. Il en confie le mandat à la secrétaire.

Le Président informe qu'il va redistribuer, pour la rentrée scolaire, plusieurs milliers de flyers à fin août dans les quartiers mentionnés ci-dessus. Il demande qui serait intéressé à l'aider et à le soulager dans cette démarche.

M. Cali informe qu'il est possible de solliciter la Poste pour ce genre de travail. Elle distribue aux numéros postaux souhaités selon la demande.

L'assemblée approuve cette démarche car elle déchargera le Président et simplifiera aussi la distribution (code des portes).

Mme Tahenti est chargée de se renseigner auprès de la Poste afin d'évaluer le coût financier de cette démarche.

4. Rapport financier et budget prévisionnel de l'association, par la trésorière

Mme Tahenti documente les comptes 2010 qui se portent bien. Nous sommes sortis des chiffres rouges. Un bénéfice se trouve sur le compte. Presque tout l'arriéré impayé a été récupéré. Sur les 30 factures en suspends depuis 2009, il n'en reste plus que 5 qui posent problèmes. M. Noble va reprendre contact avec eux pour faire le point. Il en demande la liste à la secrétaire.

Un tour des activités est fait par la secrétaire.

- Aikido. Les membres paient régulièrement leur redevance.
- Stretching. Il reste une facture en suspend qui est certainement dû à un oubli. M. Noble informera la personne de cet oubli.
- Danse orientale. Nous avons presque tout récupéré. Actuellement la somme des impayés reste très élevée qui est de Fr. 1'800.-. Quelques personnes remboursent encore par de petites sommes. Nous savons que nous ne récupérerons, malheureusement, pas l'entier de notre dû.
- Judo. 3 membres n'ont toujours pas réglés l'entier de leur redevance. M. Noble prendra contact personnellement avec eux.

L'assemblée reconnaît les difficultés rencontrées et félicite Mme Tahenti de son travail.

5. Vérification et état des comptes

Les comptes 2009 n'ont pas été présentés par l'ancienne secrétaire, ils n'ont dès lors pu être acceptés et ont été reportés à l'AG de ce jour. Ils sont donc présentés avec les comptes 2010.

Mme Sarah Desplands lit le rapport des contrôleurs aux comptes. Les vérificateurs des comptes ont examiné la comptabilité avec soin. Ils relèvent les qualités du travail effectué par la secrétaire-comptable. Ils demandent l'approbation des comptes à l'assemblée générale et de leur donner décharge.

Les comptes sont approuvés et acceptés à l'unanimité.

Remerciements est fait aux vérificateurs des comptes Mme Desplands et M. Cali.

Élection des vérificateurs des comptes

Le président rappel que l'art. 13 de l'association précise que l'organe de contrôle est composé de deux vérificateurs ou d'un organisme reconnu et que chaque année leur mandat doit être reconduit par l'AG.

Mme Sarah Desplands de Lausanne, membre de l'association, se propose de poursuivre son mandat de vérificatrice des comptes de l'association.

M. Salvatore Cali d'Epalinges se propose de poursuivre son mandat comme vérificateur des comptes.

M. Serge Noble se propose de poursuivre son mandat comme suppléant à la vérification des comptes.

Leur élection est acceptée à l'unanimité.

6. Modification des statuts

En vertu de l'art. 16 toute proposition tendant à modifier les statuts doit être soumise à l'AG et figurer à l'ordre du jour.

M. Noble souhaite déplacer le Fort de l'association pour les raisons suivantes.

Il a sollicité, par email, la commune d'Epalinges afin de faire apparaître notre association dans la brochure informative où apparaissent les réseaux associatifs. Réponse a été faite que ce n'était pas possible car le Fort de notre association ne se trouve pas sur la commune d'Epalinges. Malgré plusieurs échanges d'email et l'envoi de nos statuts, qui le précisent depuis plus de 10 ans, le préposé s'est borné à une réponse négative et arrogante mettant fin à toute négociation.

De ce fait et suite au changement de la case postale sur Lausanne, du domicile de la secrétaire-comptable et celui du Président, proposition est faite de modifier l'art. 1 de nos statuts en déplaçant le Fort de l'association sur la commune de Lausanne.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

M. Noble modifiera les statuts et les mettra en lien sur le site.

7. Site de l'association

président que le nouveau site internet de l'association, annonce www.geckosauteur.ch, a enfin été créé fin 2010. Ceci grâce aux compétences et à la Monsieur Olivier Paillet informaticien. disponibilité de Il chaleureusement pour la mise en route du site, de l'aide et du soutien qu'il nous offre bénévolement. Il en a été remercié lors de la fête de Noël du Judo par la remise d'une bouteille et de chocolats.

En tant qu'association, il apparaît important de se rendre visible, tant pour accroître la reconnaissance de nos investissements, que pour permettre aux personnes et

familles cherchant des activités de qualité et abordables financièrement de savoir où s'adresser.

Le président informe qu'il gère l'entier de son contenu et qu'il le tient à jour régulièrement (articles, photos, manifestations, liens etc.). Il précise que le site est classé en rubriques, que dans ces rubriques se trouvent de nombreux articles riches et variés touchant une population large avec des sujets d'actualité. Des photos, vidéos, articles de presse, ainsi que tous les résultats de nos judokas depuis 2002 sont disponibles. A ce jour, 3400 visiteurs ont visité notre site.

Une rubrique amusante et ludique nommée « Quiz » a été créée pour tester les connaissances de nos activités et association. Une autre rubrique désignée « Coups de Cœur » offre l'opportunité d'une mise en lien de site des membres ou d'autres réseaux partenaires.

Il précise que cet investissement lui a nécessité plus d'une soixantaine d'heures.

Le président invite les personnes présentes ainsi que les membres à consulter le site régulièrement et à le transmettre à leur réseau privé et professionnel.

Il reste ouvert aux remarques constructives afin d'en améliorer la visibilité.

M. Noble est félicité pour son travail.

8. Les propositions et questions diverses

1- Un membre estime injuste que le montant des cotisations annuelles soit identique pour une personne seule que pour une famille et de son utilité.

Le Président se basant sur l'art. 5 de nos statuts, souhaite une réflexion sur une modification du montant de la cotisation de membre. Il propose une carte individuelle à Fr. 35.- et une carte famille à Fr. 50.-. Elles seront destinées également aux personnes faisant ménage commun ou ayant des liens analogues.

Un grand débat suit cette proposition.

Décision est prise par l'AG que dès 2012 la cotisation de membre de Fr. 50.- va être abrogée. En lieu et place, une augmentation de la redevance va être appliquée. Cette mesure simplifiera considérablement le travail de la secrétaire-comptable et soulagera les membres.

Elles seront de cet ordre:

- Judo : la redevance passera de Fr. 100.-/trimestre à Fr. 115.-/trimestre.

- Stretching : la redevance passera de Fr. 120.-/trimestre à Fr. 135.-/trimestre.
- Aikido: la redevance restera à Fr. 150.-/trimestre.

Ces nouvelles mesures entreront en applications dès le 1^{er} janvier 2012. Information en sera faite aux membres de l'association par courrier.

Le Président propose donc une modification des courriers d'inscription et d'information dans ce sens. Il en modifiera le contenu.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

2- M. Noble souhaite, après 10 ans au sein de l'association, remercier les adhérents en leur offrant la cotisation annuelle de membre. Cela concerne Mme Catherine Chatillon du stretching.

La proposition soulève un débat intéressant et nourri.

Mme Desplands pense qu'il est fondamental de remercier les membres par un geste significatif et commercial.

Plusieurs personnes pensent qu'il n'est pas souhaitable de rembourser la cotisation de membre, puisqu'elle va disparaître, mais plutôt d'offrir un cadeau en main propre. Cette option serait plus sage et symboliquement plus sympathique que le remboursement de la cotisation annuelle. Une belle boîte de chocolat ou un beau bouquet de fleurs serait parfait.

La proposition est acceptée à l'unanimité. Charge est donnée à M. Noble d'acheter une boîte de chocolat et de la lui remettre personnellement.

9. Levée de l'assemblée

Le Président remercie les personnes présentent et lève l'AG. Elle est suivie de discussions informelles.

La secrétaire Caroline Tahenti Le président Alain Noble